

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 16 JANVIER 2020

Etaients présents : Dominique VÉRET Maire,

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Raymonde Joigneault, Yves Chaudat, Laurence Patru, Louis-Philippe Forey, Philippe Héritier, Pascale Gatti-Chevillon, Annick Sauvain, Martine Bugnot, Daniel Bersot.

DELIBERATIONS

SOUTIEN AUX FORESTIERS DE L'ONF

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre des personnels forestiers de l'ONF aux communes concernées par un poste de vacance du triage forestier de Ladoix-Serrigny-Corgoloin.

Exposé entendu, le Conseil Municipal :

-Déploire cet état de fait qui engendre un surcroît de travail pour les personnels restant en place et par conséquent une baisse de la quantité et de la qualité des services que la commune de Corgoloin est en droit d'attendre ;

-Ne comprend pas pourquoi, payant ses frais de garderie au même titre qu'une autre commune forestière, la commune de Corgoloin devrait bénéficier d'un service moins important.

Par conséquent, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, décide :

.DE SOUTENIR la démarche entreprise par les personnels forestiers ;

.DEMANDE la nomination de personnels fonctionnaires sur les postes vacants ;

.DE SUSPENDRE les paiements des frais de garderie tant qu'un agent ONF n'est pas nommé sur le poste vacant du triage forestier de Ladoix-Serrigny-Corgoloin.

MISE A JOUR DE GRADES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la mise à jour des grades des agents communaux comme suit à compter du 1^{er} janvier 2020 :

-Rémunération de l'emploi d'ATSEM sur grille échelle indiciaire C2

-Rémunération des Adjointes Techniques sur échelle indiciaire C1

-Rémunération d'Adjoint Administratif sur échelle indiciaire C1

ORVITIS

ORVITIS souhaite procéder à la rétrocession des voiries et espaces verts du lotissement « Saussy » et demande de lancer la procédure. Aussi, après échanges, le Conseil Municipal décide d'attendre que tous les travaux soient achevés. Des renseignements seront pris auprès de la DDT (avis conforme).

Une réponse sera adressée à ORVITIS expliquant la position du Conseil Municipal.

RECENSEMENT POPULATION

Madame Martine Bugnot fait le point sur l'avancement du Recensement de la Population.

SITUATION BUDGETAIRE

Madame Françoise Bosch présente une situation des comptes sur fin 2019.

DEVIS

Le Maire informe le Conseil Municipal de différents devis en sa possession.

L'entreprise « Claude Monnot » sera contactée pour l'entretien des espaces verts (arbres Avenue des Peupliers et nacelle) ainsi que l'entreprise « L'Excellent » pour la réfection de la fontaine.

SICECO

Intervention de Philippe Héritier sur différents points :

-chiffrage des dépenses devis SICECO sur 2020 : 7000€

-Dépose des illuminations après la Saint-Vincent soit le 22 janvier 2020

-Radars pédagogiques : Philippe Héritier reprend contact avec la société « Signature »

-Une proposition de rendez-vous sera envoyée au SICECO sur la présentation du conseil en énergie partagé de notre commune et pour réalisation du suivi

MEDIA PLUS COMMUNICATION

Madame Annick Sauvain informe le Conseil Municipal de ses échanges avec la société « Média Plus Communication » en vue de sortir un plan de la commune.

Fin de la séance : 21h30

